

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'inspection		
Centre de soins et éducation Mickey & Minnie Inc.	2017216			Le 14 juillet 2020	
Nom de l'établissement				Numéro de	e téléphone
Centre Éducatif Bouge O Max					
Adresse					
438 rue Levesque Saint-André NB E3Y 3C7					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque		Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme Date d'attestation de la conformité		
Commentaires généraux					
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio. Il mouillait lors de ma visite, les enfants n'ont pas été en re Les équipements de jeu non commercial vérifier la surface De plus, on vous recommande de contacter vos assurance leur norme. Concernant les équipements de jeu commercial qui sont production d'escalade, etc.), la surface protectrice tel que demandé protection d'escalade.	nesure d'a e protectric ces afin de olus de 3 p	ller à l'extér ce nécessa s'assurer d pieds (ex: ba	rieur er ire selc jue voti alançoi	n am. on le manue re terrain de	l d'utilisation. jeu est selon
original signé par					
Pascale Dumont-Levesque		Le 14 juillet 2020			
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate			
original signé par Mylène Bourgoin			e 14 jui	llet 2020	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate			